

Comité syndical

Compte-rendu de réunion



Compte-rendu des réunions du Comité Syndical du 15 mars à Jouars-Pontchartrain (le quorum non atteint) et du 19 mars 2018 à Chevreuse

Avec voix délibérative

- M. CHIVOT Auffargis
- M. DUCROCQ Bazoches-sur-Guyonne
- M. POUPART Bonnelles
- M. FEYT Boullay-les-Troux
- M. PELLETIER CC Haute Vallée de Chevreuse
- M. MONTEGUT Choisel
- M. VANDEWALLE Conseil départemental des Yvelines
- M. REINAUD Dampierre-en-Yvelines
- Mme MEYER Gambais
- Mme BOONE Jouars-Pontchartrain
- Mme AUBERT Le Mesnil-Saint-Denis
- M. DAZIN Les Mesnuls
- M. CANAL Longvilliers
- M. BESCO Magny-les-Hameaux
- M. LOMMIS Mareil-le-Guyon
- M. RECOUSSINES Méré
- Mme METREAU Montfort-L'Amaury
- M. BODIN Raizeux
- M. FRONTERA Saint-Jean-de-Beauregard
- M. VERCRUYSSÉ Saint-Forget
- M. GUEGUEN Saint-Lambert-des-Bois
- Mme BRIQUET Saint-Léger-en-Yvelines
- M. BIENVAULT Saint-Rémy-L'Honoré
- M. POULON Sonchamp

Ainsi que :

Mme AIGUEPERSE (CCI Versailles), Mme GIOBELLINA (Union des Amis du Parc), M. GERVAIS (Chambre de Métiers et de l'Artisanat 91), M. MERHAND (Saint-Lambert-des-Bois).

PNR : MMES LE LAGADEC, MANOUVRIER, HOUGUET et MONTET et MM HARDY, POUZERGUES, MARI, ROMBAUTS et STEPHAN.

Absents excusés :

- M. PICARD Bullion
- M. BOUCHER Bullion
- Mme DARMON Communauté Paris Saclay
- Mme GONTHIER CC Cœur d'Yvelines

- Mme VON EUW Chevreuse
- Mme ARNOULD Chevreuse
- Mme DARCOS Conseil départemental de l'Essonne
- Mme ROSETTI Conseil départemental des Yvelines
- Mme COTE-MILLARD Conseil régional Ile-de-France
- Mme PIGAGNEAU Conseil régional Ile-de-France
- M. VIGIER Conseil régional Ile-de-France
- M. ARTORE Courson-Monteloup
- M. DESSAUX Forges-les-Bains
- M. BOURNAT Gif-sur-Yvette
- M. SCHOETTL Janvry
- M. ROUX Les Mesnuls
- M. HOUILLON Magny-les-Hameaux
- Mme DOUCET-PREVOT Méré
- Mme GUERLAIN Montfort-L'Amaury
- M. BEAL Office National des Forêts
- Mme MERELLE Rochefort-en-Yvelines
- Mme LE DUAULT Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- M. CABOCEL Senlis
- M. AMOSSE Vieille-Eglise-en-Yvelines

Pouvoirs :

M. AMOSSE	à	M. POULON
M. BOURNAT	à	M. GUEGUEN
M. CABOCEL	à	M. VANDEWALLE
Mme COTE-MILLARD	à	M. MONTEGUT
Mme DARCOS	à	M. PELLETIER
Mme DARMON	à	M. FRONTERA
Mme GONTHIER	à	Mme METREAU
Mme LE DUAULT	à	M. POUPART
Mme MERELLE	à	M. CANAL
M. PICARD	à	Mme BRIQUET
Mme ROSETTI	à	M. CHIVOT
Mme VON EUW	à	Mme AUBERT

Le quorum n'est pas atteint mais les points proposés à l'ordre du jour sont toutefois présentés et débattus par les membres du comité.

Une nouvelle convocation est envoyée le 16 mars 2018 pour un Comité Syndical portant sur un ordre du jour identique. Cette séance s'est déroulée le 19 mars 2018 à 17h30 à la Maison du Parc à Chevreuse.

Avec voix délibérative :

- M. VANDEWALLE Conseil départemental des Yvelines
- M. PASSET Cernay-la-Ville
- M. POULLOT Châteaufort
- M. BARBOTIN Conseil régional d'Ile-de-France
- Mme PIGANEAU Conseil régional d'Ile-de-France
- Mme Le DUAULT Saint-Rémy-les-Chevreuse

Absents excusés :

- M. POUPART Bonnelles
- Mme MARTINEAUD Bazoches-sur-Guyonne
- Mme DARMON Communauté Paris Saclay
- M. DEBONNE Communauté Paris Saclay
- Mme DARCOS Conseil départemental de l'Essonne
- Mme WINOCOUR Conseil départemental des Yvelines
- Mme COTE-MILLARD Conseil régional Ile-de-France
- M. VIGIER Conseil régional Ile-de-France
- M. DESSAUX Forges-les-Bains
- M. GERVAIS Chambre de Métiers et d'Artisanat de l'Essonne

Pouvoirs :

- M. POUPART à M. BARBOTIN

1. Approbation des comptes rendus des Comités syndicaux du 12 décembre 2017 et du 8 janvier 2018

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. Tableau des marchés publics 2017

Conformément à l'article 107 du décret 2016-306, le Président du Parc communique aux membres du Comité syndical la liste des marchés publics attribués l'année passée.

Le Comité donne acte au Président de la communication de la liste des marchés passés en 2017 selon la procédure MAPA et portant sur des études, travaux, maîtrise d'œuvre, fournitures et un accord-cadre. Cette liste des marchés sera consultable sur le site Internet.

<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/le-parc-aire-protégée/marchés-publics-et-annonces>

3. Débat d'orientation budgétaire

La loi du 6 février 1992, complétée par la loi NOTRe, prévoit la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires dans un délai de deux mois précédant l'examen du Budget primitif. Ce débat constitue une formalité substantielle qui doit se traduire in fine par une délibération donnant acte de sa tenue.

Le Comité syndical a donc débattu sur les orientations budgétaires du Parc pour 2018 et notamment sur les nouvelles opérations budgétaires qui lui seront présentées. Voir annexe à la fin de ce compte-rendu.

Le Président présente la partie « frais de structure » du futur budget. Il indique également que le Parc étudie pour les années futures la possibilité de structurer la comptabilité du Parc en plusieurs budgets annexes. Il souligne le nombre important de contributeurs aux frais de structure (Région, communes, Etat, autofinancement,...). Il insiste également sur le changement introduit par la nouvelle architecture du contrat de Parc (frais de structure, programme d'actions SOCLE financé par le CPER, actions dites de droit commun incitant le Parc à soutenir le développement rural du territoire en sollicitant les nouvelles aides régionales). Monsieur VANDEWALLE présente son ambition d'expérimentation pour le

territoire. Il espère la création d'une centrale villageoise pour l'installation de panneaux photovoltaïques à la fois sur les équipements publics mais également chez les particuliers ou dans des bâtiments agricoles ou d'entreprises artisanales et industrielles. Il espère que le Parc saura s'inspirer de l'exemple des parcs naturels régionaux de la Région Rhône-Alpes qui ont créé une SAS et se sont dotés d'une société d'ingénierie conseil pour l'organisation opérationnelle d'un tel projet. Il espère également que le futur contrat de Parc sera l'occasion d'engager des actions plus affirmées sur l'éco-mobilité autour notamment du covoiturage. Il espère beaucoup d'un partenariat à engager avec Ile-de-France Mobilités autour de multiples solutions (flexigo, Rézo pouce..) pour les zones rurales. Il espère également que le futur contrat de Parc sera l'occasion d'engager la rénovation de la Maison de Fer.

Les présidents de chaque commission présentent les nouvelles opérations relatives à chacune de leur thématique (voir fiches adressées avec la convocation et présentation DOB).

Monsieur BESCO interroge le président sur la réduction des moyens de la structure Parc dans le cadre de ce futur contrat. Le Président répond qu'effectivement la Région a demandé aux parcs de faire des efforts sur leurs crédits de fonctionnement, cette demande intervenant après une réduction importante à partir de 2014 lié au désengagement partiel des départements. Monsieur VANDEWALLE estime cependant que le cadre nouveau donne de nouvelles possibilités au Parc, celles de pouvoir engager des projets très ambitieux pour le territoire, ce qui était plus contraint dans le précédent contrat. On attend du Parc qu'il aille chercher les financements pour lancer de grands projets destinés à renforcer la ruralité francilienne.

La question de la future maison du Parc est également évoquée. Le Président ne cache pas que pour les moments, le dossier demeure très flou, faute de positions précises qui auraient été formulées par le Président du Département. Il ne désespère pas que des négociations puissent s'engager. Il aimerait qu'un partenariat puisse également être construit avec le département autour des ENS, de l'ouverture du château, de la mise en valeur des Vaux de Cernay, de la randonnée pédestre, équestre et cycliste...

Le débat achevé, il est soumis au vote des membres du comité syndical qui l'approuve à l'unanimité.

4. Réélection des collègues des élus régionaux et départementaux (78) du Bureau syndical

Madame Christine BOUTIN a quitté ses fonctions de conseillère départementale des Yvelines. Monsieur Jean-Raymond HUGONET a quitté ses fonctions de conseiller régional d'Ile-de-France. Il est donc nécessaire de les remplacer au sein du Bureau syndical du Parc. Comme le prévoit les statuts du Parc, l'élection doit être réalisée par collège, parmi les membres du Comité syndical.

Pour le collège des élus régionaux, est candidate : Mme PIGANEAU

Monsieur VANDEWALLE prend acte de cette candidature et procède au vote. Le vote a lieu à main levée. Mme PIGANEAU est élue.

Pour le collège des élus du Département des Yvelines : élection reportée à une prochaine séance, faute de candidat.

Collège des représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France au Bureau syndical :

. M. Gaël BARBOTIN

. M. Philippe CHEVRIER

. Mme Sylvie PIGAGNEAU

. M. Jean-François VIGIER

5. Election des membres de la Commission d'examen des offres

Suite aux récentes élections municipales de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Mme Becker n'a pas été réélue. Elle était titulaire de la Commission d'examen des offres du Parc, il est proposé aux membres du Comité de procéder à une nouvelle élection.

M. MONTEGUT, membre suppléant de la Commission d'appel d'offres, est candidat pour prendre la vacance du poste de titulaire. Mme AUBERT est candidate pour remplacer M. MONTEGUT comme suppléante de la Commission.

M. MONTEGUT et Mme AUBERT sont élus à l'unanimité.

Voici donc la nouvelle liste des membres de la commission :

M. Yves VANDEWALLE, Président de la Commission d'examen d'offres

M. Jacques PELLETIER, membre titulaire

M. Guy POUPART, membre titulaire

M. Serge QUERARD, membre titulaire

Mme Caroline VON EUW, membre titulaire

M. Frédéric MONTEGUT, membre titulaire

M. Jean-Jacques BILLOUE, membre suppléant

M. Frédéric DOUBROFF, membre suppléant

M. Bernard GUEGUEN, membre suppléant

M. Georges PASSET, membre suppléant

Mme Evelyne AUBERT, membre suppléant

6. Représentations extérieures

Suite à la démission de Mme LAPLAGNE du Conseil municipal du Mesnil-Saint-Denis, il faut la remplacer au sein de la Commission Locale de l'Eau Orge-Yvette auprès de laquelle elle représentait le Parc (collège des élus). Ce point a été déjà été présenté lors du Comité syndical du 12 décembre dernier mais avait été reporté faute de candidat.

M. VANDEWALLE est candidat. M. VANDEWALLE est élu à l'unanimité pour représenter le Parc au sein de la Commission Locale de l'Eau Orge-Yvette.

7. Modification du Guide des Aides

Il est proposé d'ajouter un nouveau chapitre au Guide des Aides du Parc, intitulé « 15. Mobilité ». Au sein de ce chapitre, une première aide est proposée :

Aide à l'acquisition d'appuis vélo par les communes et les intercommunalités

Taux : 50%

Bénéficiaire : Collectivités

Plancher de l'aide : 1 500 €

Plafond de l'aide : 3 000 €

Conditions spécifiques : Cette aide sera attribuée pour une commande minimum de 1 500 €, avec un plafond de 3 000 €.

Mobilier d'appui-vélos respectant les prescriptions des fiches actions de l'espace public du Parc naturel. Mobilier artisanal ou particulièrement qualitatif

Conditions d'attribution : mobilier sur mesure et/ou matériaux écologiques et/ou projet à forte valeur paysagère, etc., selon l'appréciation de la commission restreinte en charge de l'instruction des demandes. Le mobilier est installé près des équipements publics de la commune ou en centre-bourg.

Cette modification du Guide des Aides a été présentée lors du Comité syndical du 12 décembre dernier mais avait été écartée car elle donnait la possibilité d'aider des commandes individuelles d'appuis vélos, ce qui conduisait à un montant d'aide très modique, une source de travail administratif et comptable du PNR important pour un accompagnement très modeste. La commission *Tourisme et Mobilité* a revu sa proposition pour conditionner l'accompagnement à un montant plancher.

Le Comité syndical, à l'unanimité adopte la création d'un nouveau chapitre « 15. Mobilité » au sein du Guide des Aides du Parc ainsi que la création de la nouvelle aide décrite ci-dessus.

8. Renouvellement de la Marque Accueil vélo pour la Maison du Parc (château de la Madeleine)

Il est proposé le renouvellement de la marque pour le Château de la Madeleine, celle-ci est attribuée pour une durée de 3 ans à des sites touristiques, hébergements mais aussi offices de tourisme, loueurs et réparateurs de vélo ainsi que les lieux de visite. Ces prestataires sont repérables par le logo Accueil Vélo et se situent à moins de 5km d'un itinéraire cyclable balisé (répondant au cahier des charges national des Véloroutes et Voies Vertes – Véloscénie pour le PNR).

La marque nationale Accueil Vélo est mise en place actuellement sous l'égide de France Vélo Tourisme par les organismes touristiques locaux afin de réserver le meilleur accueil aux cyclistes partout en France. Le PNR en fera également la demande pour la Maison de l'Ecomobilité et du Tourisme dès son ouverture.

Le Comité syndical, à l'unanimité, valide la demande de renouvellement de Marque Accueil Vélo pour le château de la Madeleine, Maison du Parc et autorise le Président à signer l'Engagement Référentiel de Qualité.

9. Adhésion aux Réserves Naturelles de France

En tant que co-gestionnaire des Réserves des Etangs de Bonnelles et Val et Coteau de Saint-Rémy, le Parc peut adhérer au réseau des Réserves Naturelles de France et bénéficier des apports détaillés ici : http://www.reserves-naturelles.org/sites/default/files/fichiers/je_suis_membre_pactif_de_rnf.pdf

La cotisation 2018 pour le Parc s'élève à 420 € (380 € de cotisation de base pour les structures gérant entre 100 et 500 hectares de réserves + 20 € par RN gérée, soit 40 € pour les deux réserves de notre territoire).

Le Comité syndical, à l'unanimité, autorise le Président à engager l'adhésion du Parc au réseau RNR de France pour 2018 et à verser la cotisation détaillée ci-dessus.

10. Renouvellement de notre adhésion Comité National d'Action Sociale

Depuis, 2017, le Parc adhère au CNAS (action sociale au bénéfice des agents). Il est proposé aux membres de Comité de renouveler cette adhésion. Le tarif pour l'année 2018 est fixé à 205 € par actif, soit une cotisation annuelle de 7 995 €.

Le Comité syndical, approuve à l'unanimité, le renouvellement de l'adhésion au CNAS pour 2018 et accepte le versement au CNAS de la cotisation.

11. Modification du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2018

Le CIG a approuvé le 6 mars 2018 les avancements de grade d'Isabelle Beauvillard (Assistante Atelier AUP, gestion des équipements), Virginie Pastor (chargée d'études *Nature et Environnement*), et Frédéric Pouzergues (chargé de mission *Education à l'Environnement*).

Le Comité syndical transforme le poste d'Adjoint administratif en Adjoint administratif principal 2^{ème} classe (Isabelle Beauvillard) et les deux postes d'Ingénieur en Ingénieur principal (Virginie Pastor/Frédéric Pouzergues). Il valide la suppression du poste de cadre A, précédemment occupé par le précédent directeur-adjoint du Parc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Présentation DOB 2018

COMITE SYNDICAL DU 15 MARS

A solid green horizontal bar spanning the width of the slide, located at the bottom.

budget du Parc

Deux sections : Fonctionnement et Investissement

La *section de fonctionnement* comprend deux parties :

- le **hors-programme** (ou frais de structure)

- Les **programmes** de fonctionnement

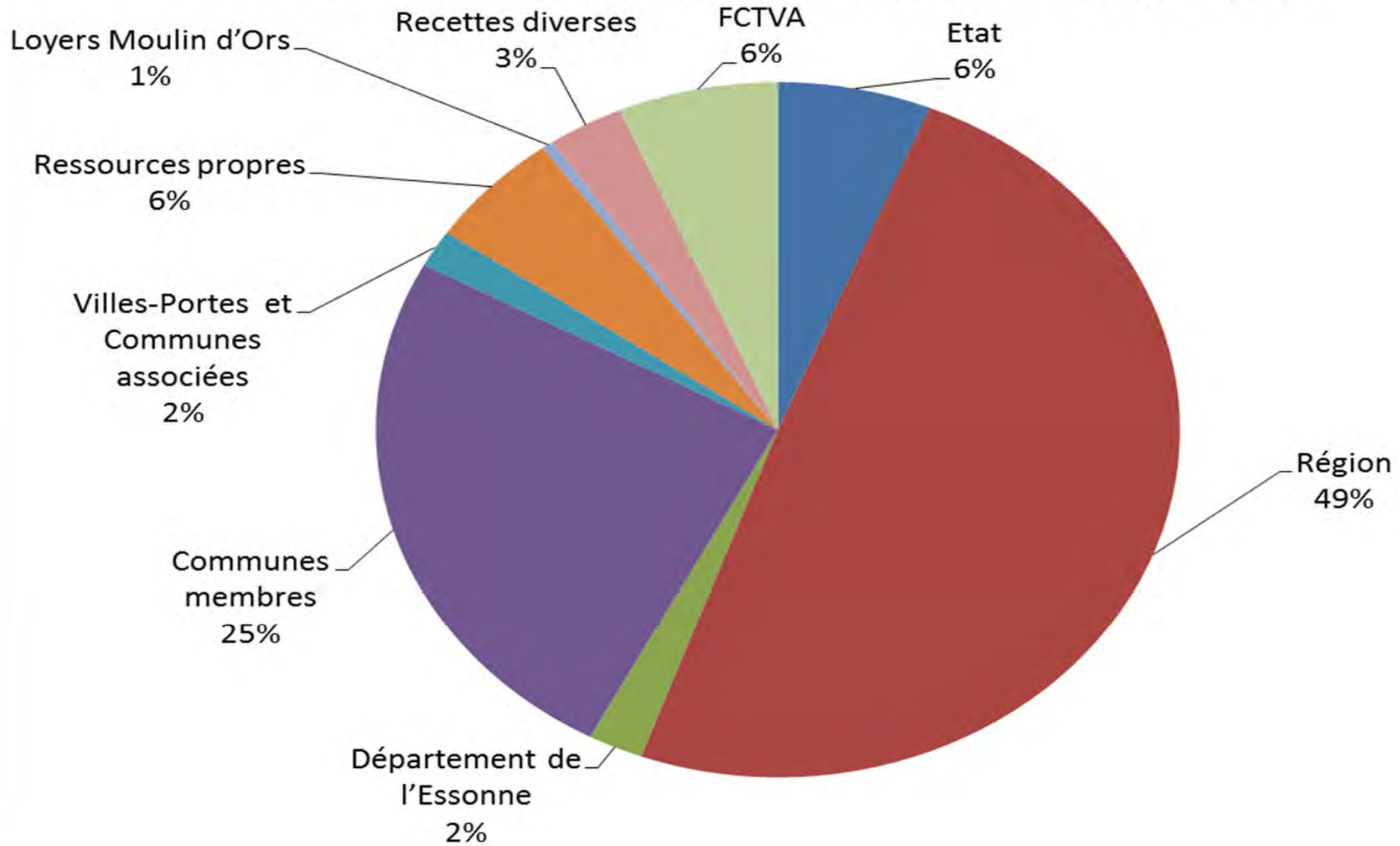
La *section d'investissement* ne comprend que des **opérations**

} = **Le programme d'actions**

1 - Le hors-programme - recettes

Origine de la ressource	Montant 2018	Montant 2017
Etat	140 000 €	100 000 €
Région	1 122 141 €	798 500 €
Département des Yvelines	0 €	273 641 €
Département de l'Essonne	50 000 €	50 000 €
Communes membres	571 108,23 €	570 569,85 €
Villes-Portes et Communes-Associées	39 416.66 €	39 221.17 €
<i>Sous Total financeurs</i>	1 922 665.89 €	1 831 932.02 €
Ressources propres	124 000 €	100 000.23 €
Loyers Moulins d'Ors	10 425,97 €	10 322.75 €
Recettes diverses	69 465 €	22 000 €
FCTVA	146 145 €	55 000 €
<i>Sous total ressources Parc</i>	350 035,97 €	187 322,75 €
TOTAL DES RECETTES	2 272 701,86 €	2 019 255 €

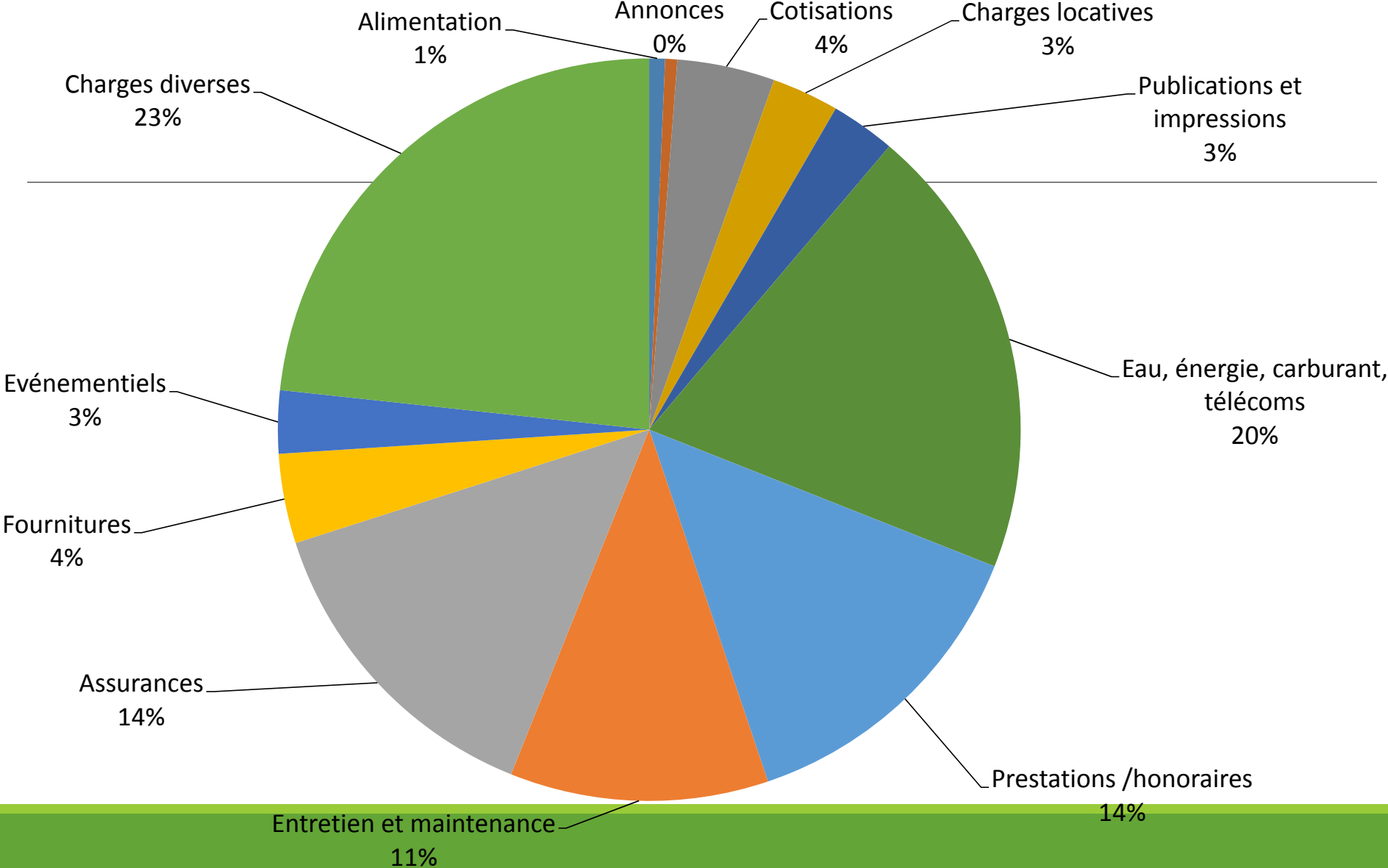
Répartition des recettes réelles de structure 2018



1 - Dépenses de structure

Nature de la dépense	Montant 2018	Montant 2017 (CA 2017)
Charges générales (Ch 011)	364 415 €	369 989,90 €
Charges de personnel (Ch 012)	1 732 758 €	1 693 009,67€
Autres charges de gestion courante (Ch 65)	29 380 €	29 217,36 €
Dépenses imprévues	146 145,86 €	72 961,93€
Total	2 126 556€	2 019 255 €

Dépenses générales de structure 2018 (Chapitre 11)



2 - Les grandes orientations du programme d'actions

1 - Des actions « SOCLE » financées par le Contrat de Parc Région et une convention bilatérale avec l'Essonne :

- Protection du caractère exceptionnel du territoire
- Innovation/expérimentation au service du territoire rural et périurbain

2 – Des actions de DROIT COMMUN de soutien aux politiques environnementales et d'aménagement de l'Etat et de la Région

- Exercice délégué des missions de GEMAPI(
- Animation des MAE (Europe/Région)
- Portage Natura 2000 (Europe/Etat)
- Gestion conservatoire des RNR (Région)

➤ **les futurs grands projets régionaux de droit commun (Energie, Transport, Aménagement) à l'initiative du Parc seront votés dans une prochaine DM**

Le programme d'actions 2017 (Contrat de Parc et autres opérations)


35 nouvelles fiches opérations/programmes sont annexées au présent débat d'orientation budgétaire

Ces fiches ont fait l'objet de présentations et d'échanges dans les commissions thématiques restreintes du Parc et d'une présentation aux financeurs du Parc : Etat, Région, département de l'Essonne, AESN, EPCI.


Certaines commissions ne sollicitent pas d'opérations nouvelles ou des montants faibles en raisons de Restes à Réaliser (RAR) élevés.

CONTRAT DE PARC REGIONAL

TOTAL Fonctionnement	386 233,00	TTC
Total Investissement	1 003 666,00	HT
Total CPER	1 389 899,00	



Essonne – convention bilatérale		
TOTAL Fonctionnement	25 345,80 €	TTC
TOTAL Investissement	53 334,00 €	HT
Total Essonne hors participation MAE	78 679,80 €	
Total Essonne Y compris animation MAE	80 000 €	



Fiches HCPER		Hors contrat de Parc		
929	environnement/agriculture	animation des MAE (dont 1320,20€ financé par le CD91)	35 000,00 €	TTC
932	Environnement	Missions GEMAPI sous maîtrise d'ouvrage déléguée au PNRHVC sur le bassin versant de la Haute Yvette	108 560,00	TTC/HT
933	Environnement	Missions GEMAPI sous maîtrise d'ouvrage déléguée au PNRHVC sur le bassin versant de la Haute Rémarde	63 993,00	TTC/HT
934	Environnement	RNR : Gestion conservatoire	43 643,00	TTC/HT
935	Environnement	NATURA 2000	135 800,00	TTC/HT
		TOTAL	386 996 €	

Les missions GEMAPI font l'objet de cofinancements de l'AESN déjà approuvés les années passées (maîtrise d'œuvre et travaux)

Programme d'Actions SOCLE

Comparaison avec les années antérieures

comparatif	total	Région	CD78	CD91
Programme d'actions 2013	2 018 446,62	1 262 670,60	664 080,00	91 696,02
Programme d'actions 2015	1 521 232,00	912 739,00	581 657,40	26 835,60
Programme d'actions 2016	1 699 108,97	1 176 222,60	442 876,00	80 010,37
Programme d'actions 2017	1 435 407,80	905 407,80	450 000,00	80 000,00
Programme d'actions 2018	1 469 899,00	1 389 899,00	0	80 000,00

Les actions nouvelles des commissions

Commission Développement économique/Energie

Financement	N° Fiche	domaines	Titre	Montant €	F/I	TTC/HT
CPER	919	Développement économique	Consolider le secteur économique des métiers d'art	10 000,00	F	TTC
CPER	939	Développement économique	Appui au développement de démarches participatives innovantes en milieu rural	20 000,00	I	HT
CPER	921	Energie	Politique énergétique	34 066,00	F	TTC
CPER	941	Energie	Politique énergétique et innovation	34 667,00	I	HT

Les actions nouvelles des commissions

Commission Architecture/Urbanisme/Paysage

Financement	N° Fiche	domaines	Titre	Montant €	F/I	TTC/HT
CPER	937	Architecture	Equipements du Parc et voitures/Aides à la restauration du petit patrimoine bâti/Conseil architectural approfondi	308 728,00	I	HT
CPER	925	Paysage	Gestion et valorisation des sites du PNR	15 000,00	F	TTC
CPER	945	Paysage	Aides aux communes pour des aménagements respectueux de la biodiversité et du paysage	30 000,00	I	HT

Les actions nouvelles des commissions

Commission Education à l'environnement et au territoire

Financement	N° Fiche	domaines	Titre	Montant €	F/I	TTC/HT
CPER	920	Education	Actions éducatives	12 167,00	F	TTC
CPER	940	Education	Équipements pédagogiques	181 667,00	I	HT

Les actions nouvelles des commissions

Commission Communication et stratégie participative

Financement	N° Fiche	Commission Communication/ Stratégie participative	Titre	Montant €	F/I	TTC/HT
CPER	918	Communication	Sensibilisation aux valeurs de la charte et valorisation des actions exemplaires menées par le Parc et sur le territoire	170 079,00	F	TTC
CPER	938	Communication	Outils et moyens et de ses équipements culturels	17 770,00	I	HT
CD91	930	Communication	Campagne photos sur l'Essonne	6 425,80 €	F	TTC
CD91	950	Communication	Matériel vidéo pour reportages sur les actions locales et acquisition de matériel mobile (tentes, kit stands)	2 230,00 €	I	HT

Les actions nouvelles des commissions

Commission Tourisme et Déplacements

financement	N° Fiche		Titre	Montant €	F/I	TTC/HT
CPER	926	Tourisme	Favoriser le développement d'un tourisme durable	72 200,00	F	TTC
CPER	946	Tourisme	Mobilier d'information et signalétique/Aménagement et restauration de chemins, acquisition d'emprises/Equipement d'itinéraires de randonnées	86 666,00	I	HT
CD91	931	tourisme	Tourisme Editions et boucle dans l'Essonne	7 200,00 €	F	TTC
CD91	951	tourisme	aides à l'achat de véhicules électriques	15 000,00 €	I	HT
CPER	923	Mobilité	Actions de sensibilisation, d'information et de promotion des modes de transports intermodaux et alternatifs	10 000,00	F	TTC
CPER	943	Mobilité	Travaux d'aménagement d'une maison du tourisme et de l'écomobilité/Maison du tourisme et l'écomobilité : soutien à la promotion de l'équipement	107 000,00	I	HT
CD91	949	mobilité	Achat de mobilier d'accroche-vélos	7 114,00 €	I	HT

Les actions nouvelles des commissions

Commission Patrimoine et Culture

Financement	N° Fiche	Domaines	Titre	Montant €	F/I	TTC/HT
CPER	924	Patrimoine	Connaissance et valorisation du patrimoine	28 500,00	F	TTC
CPER	944	Patrimoine Culture	Accompagnement des projets culturels	45 000,00	I	HT
CD91	928	Patrimoine Culture	Poursuite des inventaires dans les communes de l'Essonne + participation à un événement culturel autour du château de Saint-Jean de Beaugard + Journées du Patrimoine	10 000,00 €	F	TTC
CD91	948	Patrimoine	Aides à la rénovation du patrimoine	15 669,80 €	I	HT

Les actions nouvelles des commissions

Commission Biodiversité/Environnement

Financement	N° Fiche	Domaines	Titre	Montant €	F/I	TTC/HT
CPER	922	Environnement	Connaissance et suivi du patrimoine naturel et des relations homme/nature	12 553,00	F	TTC
CPER	942	Environnement/Eau	Protection des espèces/Restauration des milieux naturels/Acquisition de matériels techniques/Diagnostics ruissellement	145 168,00	I	HT
HCPER	932	Eau	Missions GEMAPI sous maîtrise d'ouvrage déléguée au PNRHVC sur le bassin versant de la Haute Yvette	108 560,00	F/I	TTC/HT
HCPER	933	Eau	Missions GEMAPI sous maîtrise d'ouvrage déléguée au PNRHVC sur le bassin versant de la Haute Rémarde	63 993,00	F/I	TTC/HT
HCPER	934	Environnement	RNR : Gestion conservatoire	43 643,00	F/I	TTC/HT
HCPER	935	Environnement	NATURA 2000	135 800,00	F/I	TTC/HT

Les actions nouvelles des commissions

Commission Agriculture durable

Financement	N° Fiche	Domaine	Titre	Montant €	F/I	TTC/HT
CPER	917	Agro-écologie	Pôle d'expérimentation et d'accompagnement technique des agriculteurs aux démarches agroécologiques	21 668,00	F	TTC
CPER	936	Agriculture durable	Actions en faveur d'une agriculture durable	27 000,00	I	HT
CD91	927	Diversification	Animation pour un projet de méthanisation à la ferme à Janvry	1 720,00 €	F	TTC
CD91	947	Agriculture durable	Plantation de haies + aides complémentaires au Pacte rural agricole (soutien au maraichage et à l'élevage notamment)	13 320,20 €	I	HT
HCPER	929	Environnement/agriculture	animation des MAE (dont 1320,20€ financé par le CD91)	35 000,00 €	F	TTC